

DATE DE PUBLICATION : 12 mars 2026

Le directeur général de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, le 9 mars 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. Geoffroy GOFFINET, directeur de l'Urbanisation et des systèmes d'information Nationaux et Européens, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Vincent LEGROUX, adjoint au directeur, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la direction de l'Urbanisation et des systèmes d'information Nationaux et Européens.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Geoffroy GOFFINET et Vincent LEGROUX, M. Geoffroy GOFFINET peut subdéléguer sa signature aux chefs de service de sa direction ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à leurs adjoints à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de leur service respectif.

Fait à Paris, le 12 mars 2026

Ivan ODONNAT